

Inondations du quartier Golf Ponant le 24 septembre 2022

Les services météorologiques avaient annoncé un épisode orageux dans la nuit du 23 au 24 septembre 2022, sans préciser son intensité. Du fait d'un temps encore estival de transition, les prévisionnistes n'attendaient que des « pluies copieuses » n'impliquant pas de vigilance crue/inondation. A la demande des riverains du quartier, le bureau de l'Association s'est réuni pour dresser un constat de la situation.

1. Intensité de l'épisode

Le 24 septembre, entre deux et trois heures du matin, une pluie d'intensité exceptionnelle s'est abattue sur La Grande Motte. Il n'y a eu ni vent ni impact de foudre. Un pluviomètre de notre quartier a enregistré le total de 70mm en l'espace de 1h30, ce qui représente une intensité exceptionnellement élevée. En réalité, l'épisode justifiait pleinement un passage en vigilance crue/inondation. Ainsi un grand pin du quartier ployant sous les trombes d'eau est tombé (secteur des tennis), à Fréjorgues un avion a été victime d'aqua-planing.

2. Inondations du Quartier Golf Ponant

Une vingtaine d'immeubles distribués dans les Allées des Goélands, de la Camargue, de Port Ponant et du Birdy ont été inondés. Des centaines de garages et une dizaine d'ascenseurs ont subi des entrées d'eau parfois jusqu'à 70 cm de hauteur d'eau. Des véhicules et biens ont été endommagés. Le sous-sol d'un hôtel a également été sinistré avec d'importantes pertes de denrées. Heureusement qu'aucune urgence médicale n'est venue aggraver ce bilan, car la chaussée a été momentanément coupée à la circulation. Face à ces dégâts, plusieurs résidents ont demandé une déclaration de catastrophe naturelle.



3. Sous-bassin versant N°22 du réseau pluvial

Dans le schéma d'aménagement du réseau pluvial de la ville, le sous-bassin N°22 correspond aux 13 hectares du quartier Golf Ponant. Ce schéma a été publié le 20-07-1989 sous l'appellation Zac des Collectifs du Golf. Très tôt notre Association a pointé les défauts de ce schéma pluvial qui ne comportait qu'une seule évacuation vers le lagunage du Golf : diamètre insuffisant des canalisations et insuffisance de surfaces d'avaloirs. Avec le développement des aiguilles de pins ce réseau est entièrement à revoir. Les résidents du quartier ont demandé à l'ARP que soit réalisé dès que possible une inspection de ce réseau pluvial, suivie de sa mise aux normes



